

## La pointe du Van

Le Département du Finistère est propriétaire sur le site de la Pointe du Van et de la Baie des Trépassés d'environ 100 ha de landes, de falaises, de dunes et zones humides.

Cette mosaïque de milieux naturels est synonyme de richesse écologique et de diversité paysagère. Le site est composé de la plage de la Baie des trépassés et de l'étang de Laoual en arrière-dune, du littoral dominant le port du Vorlenn avec son activité de pêche artisanale, et enfin des falaises de la Pointe du Van.

Ces propriétés départementales sont gérées par la Communauté de communes du Cap Sizun en concertation avec le Syndicat mixte de la Pointe du Raz.

Le label national, Grand Site de France "Pointe du Raz - Pointe du Van", y récompense l'excellence de la maîtrise de la fréquentation afin de préserver la qualité paysagère.



## L'empreinte de l'homme

Les civilisations qui se sont succédées sur ce rivage ont marqué le paysage de témoignages bâtis.

L'homme du néolithique y érigeait des alignements de mégalithes, démantelés depuis et intégrés dans les habitations. Les gallo-romains y exploitaient les ressources de la mer.

La chapelle Saint-They fut construite au XVIIème siècle, en hommage à un moine ayant accosté, en provenance de Grande-Bretagne. Elle illustre la migration bretonne du VIème siècle sur le sol armoricain. La légende veut que la cloche de la chapelle sonne spontanément pour mettre en garde les marins du danger.

Un chapelet de fontaines parsème la lande, guidant le promeneur depuis le port du Vorlenn vers le village de Keriolet où un four à pain permet encore des cuissons au feu de lande.



## La faune & la flore

La flore de la Pointe du Van est principalement constituée de landes primaires. Elles se sont adaptées aux embruns et poussent sur un sol pauvre qui sèche très vite, développant ainsi une végétation rase, nanifiée par le vent marin.

Cette végétation fragile, très sensible au piétinement, est très lente à se reconstituer. Pour la préserver, ne sortez pas des sentiers battus !

Des oiseaux, tels que le rare Crave à bec rouge, peuplent ce milieu. Le Faucon crécerelle ainsi que le Faucon pèlerin viennent également y chasser.



Crave à bec rouge

Armérie maritime

Bryère callune

Goéland argenté

Ajonc de le Gall



## La pointe du Van

## La randonnée

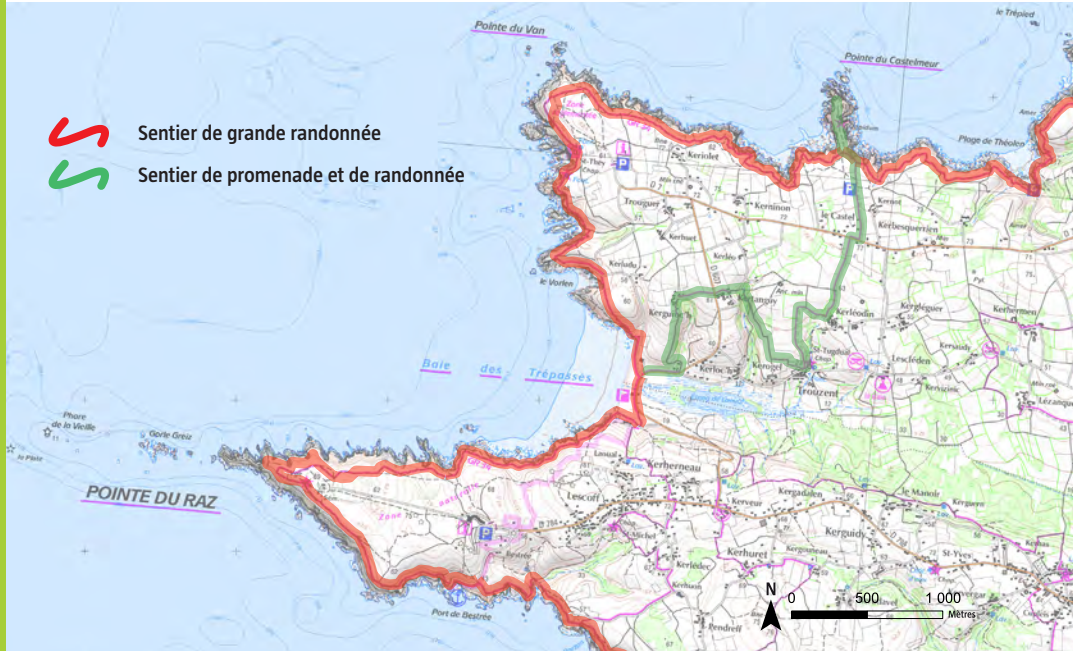
Les itinéraires de randonnée :

- Circuit de la Pointe du Van  
11 km - 3 h 00
- Itinéraire de grande randonnée  
GR®34

Références des topo-guides  
FFRandonnée : P294, 348, 291

**Rappel :** Sur le littoral, n'oubliez pas que le sentier côtier est réservé aux piétons.

- Sentier de grande randonnée
- Sentier de promenade et de randonnée



## Sécurité, accessibilité et respect du site

- Ce site naturel est situé en bordure de falaise, particulièrement friable et glissante par endroits. Pour votre sécurité, ne vous éloignez pas des cheminements et ne franchissez pas les barrières ni les filins en acier.
- En cas de danger, vous pouvez contacter les secours en appelant le 112, accessible depuis les téléphones portables, en précisant votre position « Pointe du Van, point n° 9 ». Ce point est précisé sur les bornes jalonnant les itinéraires de randonnée sur le site.
- L'usage du feu est interdit.
- Merci de rapporter vos déchets avec vous.
- Merci de tenir vos chiens en laisse.
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite : la chapelle Saint-They est accessible depuis le parking de la Pointe du Van par un chemin sablé en pente accessible aux personnes à mobilité réduite accompagnées. L'accès à l'intérieur de la chapelle nécessite ponctuellement une assistance.



### CONTACTS :

Syndicat mixte pour l'aménagement et la protection de la Pointe du Raz et du Cap Sizun  
29770 Plogoff  
tél : 02 98 70 67 18  
fax : 02 98 70 35 16  
Courriel :  
contact@pointeduraz.com  
www.lapointeduraz.com

Des visites guidées sont proposées toute l'année pour découvrir la flore, la faune et le patrimoine de la Pointe du Van  
Informations :  
La Pointe du Van  
29770 Clédén-Cap-Sizun  
tél : 02 98 70 37 13 (juillet/août)  
tél : 02 98 70 67 18 (toute l'année)



Département du Finistère  
Service des espaces naturels et des paysages

32 boulevard Duplex Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60  
29196 Quimper Cedex Courriel : senp@cg29.fr

www  
.cg29  
.fr



Cleden-Cap-Sizun  
Kleden ar C'hab



## Pointe du Van

Beg ar Vann

Un patrimoine à préserver  
Takad natur gwarezet